RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Jean Monnet
Les Herbiers

Compte rendu du Conseil d'Administration
Mardi 13 juin 2023

Le conseil d'administration se réunit sur proposition du Chef d'établissement pour une séance ordinaire.
La séance commence à 18h.

Présence au Conseil d'Administration

Qualité	Titulaires	Pré-sent	Absent	Excusé	Suppléants	Présent	Absent	Excusé
Membres de droit interne								
Chef d'établissement	M. GAGNOL Olivier	X			/			
Adjoint	M. BOURIAH Jean-Michel		X		/			
Gestionnaire	Mme CHÉRON Gaëlle	X			/			
CPE	Mme MÉNARD Fabienne		X		/			
DDFPT	M. TIXIER Christophe	X			/			
Elus locaux								
Représentants du Conseil Régional des Pays de la Loire								
Vice-président du Conseil Régional	M. CHÉREAU Antoine		X		Mme BERNARD Lydie			
Conseiller Régional	M. BARRÉ Philippe		X		M. FILLET Jean-Patrick			
Représentants du Conseil Municipal								
Adjoint au Maire des Affaires Scolaires	M. BOUANCHEAU Patrice		X		/			
Représentant Communauté de Communes	M. MANDIN Patrick		X		/			
Personnalité qualifiée								
/					/			
Représentants des Personnels de l'établissement								
Personnels d'enseignement	Mme COURBET Florence		X		Mme SAVIDAN Mélanie			
	Mme POIRIER Amandine	X			M. PREAU Philippe			
	Mme FOISSEY Marie-Pierre	X			Mme ROUHAUD Christine	X		
	Mme FRANCOZ Florence	X			M. BOURDIN Laurent			
	M. THIEBAUT Éric		X		Mme LUGNIER-FAURE Elise	X		
	Mme JAMES Nathalie	X			M. COQUILLEAU Johann			
	M. DAVIAUD Cyriaque	X			M. DEBORDE Pascal			
Personnels ATSS	Mme RETAILLEAU Marylène	X			Mme PAJON Julie			
Personnels Agents Régionaux	Mme AUDOUARD Sandra	X			Mme GAUTRET Monique			
	Mme THIEBAUT Frédérique		X		Mme FOURNIER Maryline			
Représentants des parents d'élèves								
Parents d'élèves	M. BRIFFAUD Guillaume	X			Mme JARNY Suzy			
	Mme DURAND Estelle	X			M. ONILLON Mickaël			
	Mme FONTENELLE Magali	X			Mme PINGUET Marion	X		
	Mme LANSSADE Emmeline	X			Mme RAPIN Amélie			
	Mme MAILLAUD Sabrina				Mme SELLIER Françoise			
Représentants des Elèves								
Elèves	M. COSTE Yann	X			Mme LEFORT-GRELARD Nina			
	M. LE GAL Mathis		X		M. BOURON Mathis			
	M. GREGOIRE Pablo	X			M. JEANNEAU Ethan			
	Mme LATAPIE Clara		X		/			
	/				/			

Le nombre de présents en début de séance est de 19 pour un quorum de 15.
Le conseil d'administration peut siéger valablement. Séance ouverte à 18h05

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :
Mme AUDOUARD Sandra - ADJAENES

1. Fonctionnement du Conseil d'administration

1.1. Compte-rendu du conseil d'administration du 03/04/2023

Le Président soumet au vote le compte rendu du conseil d'administration du 03/04/2023.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	19	Nombre de votes POUR	19
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

1.2. Ordre du jour du présent conseil

Mme l'Adjointe Gestionnaire informe les membres du Conseil des modifications suivantes :
- Insertion d'un point 2.2 - Modification de tarif Objet Confectionné
- Insertion d'un point 2.4 – Convention Plan leds

Arrivée de Mme FONTENELLE à 18h10

2. Affaires financières

2.1. Tarifs internes externés

Mme l'Adjointe Gestionnaire rappelle que le taux de pression sur l'internat va obliger à proposer des solutions alternatives.
En Commission Restauration, il a été convenu de proposer un forfait pour les repas du midi et du soir.
Elle explique qu'il faut trouver un compromis qui doit profiter à la fois à la famille et permettre au lycée de travailler sereinement.
Propose un forfait de 170 jours à 1 275.00 € pour l'année.

Le Président soumet au vote ce nouveau tarif.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	16
Nombre d'abstention	4	Nombre de votes CONTRE	0

2.2 Modification d'un tarif Objet Confectionné

Mme l'Adjointe Gestionnaire explique suite à une malfaçon, un des éléments serait à refaire. Il est à ce jour posé et le coût de la matière pour le refabriquer représente 1200.00 €. Aussi, il est proposé de diminuer le prix facturé qui passerait de 1 890.00 € à 1000.00 € soit -890.00 €.

Le Président soumet au vote cette modification de tarif.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	19
Nombre d'abstention	1	Nombre de votes CONTRE	0

2.3 - Attribution des logements – rentrée 2023

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente aux membres du Conseil la nouvelle répartition des logements de fonction avec une seule modification : la mise à disposition du logement N°4 en Nécessité Absolue de service pour la Proviseure adjointe qui arrive pour la prochaine rentrée.

Le Président soumet au vote cette proposition.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.4 - Convention Plan leds

Mme l'Adjointe Gestionnaire informe les membres du Conseil que la Région a mis en place un plan de renouvellement de certains équipements (éclairage leds, Blocs d'Eclairage Autonome de Sécurité, voire même de la peinture). Nous avons demandé à en bénéficier dès la mise en place en Février 2023. La Commission Permanente de la Région nous a accordé pour la première tranche une subvention de 11 261.63 € pour 201 équipements.

Le Président soumet au vote l'autorisation de signer cette convention.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.5 - Décision Budgétaire Modificative pour Information n° 5

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente les opérations saisies une à une :

- + 2 109,00 € Subvention Fonds Social Régional
- + 2 820.00 € Subvention Equipements Professionnels
- + 1 023.24 € Subvention FCSH Adoucisseur
- - 226.00 € Subvention Stages en Entreprise
- + 3 000.00 € Subvention Lutte contre la précarité menstruelle 2023
- + 11 261.63 € Subvention Plan Leds

2.6 - Décision Budgétaire Modificative pour Vote n° 6

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente en premier lieu les ressources « non affectées » :

- - 890,00 € Pour l'Objet Confectionné MAV
- + 220.00 € Pour un Objet Confectionné en série MEN

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente ensuite un prélèvement sur fonds de roulement pour des acquisitions :

- + 2 000,00 € Store Banne d'un logement
- + 600.00 € Complément d'une convention d'équipement régionale (Aspirateur à feuilles)

La situation du fonds de roulement mobilisable est de 69 236.94 €. Après ce prélèvement de 2 600 €, il resterait 24 jours de fonctionnement, ce qui est très insuffisant, d'autant que les prévisions de dépenses de viabilisation sur le service général ne sont pas couvertes en totalité. Il pourrait manquer 35 000 €.

Le Président soumet au vote cette Décision Budgétaire Modificative.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.7 - Marché reprographie impression 2024-2028

Mme L'Adjointe Gestionnaire rappelle que le précédent marché avait été souscrit pour 4 ans + 1 année éventuelle. Les cinq années se terminent au 31/03/2024.

Le parc reste presque inchangé avec 23 équipements.

Les prestations demandées pour 1 000 000 de pages par an sont : la location et la maintenance du matériel ainsi qu'une solution de gestion du parc.

Les critères de choix sont :

- 30 % les caractéristiques techniques (performances, données environnementales)
- 30 % la prestation de maintenance (délais, stocks…)
- 40 % le prix

Le Président soumet au vote l'autorisation de passer ce marché.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.8 - Marché Régional Gaz et Électricité 4

Mme L'Adjointe Gestionnaire rappelle que le Lycée est déjà entré dans le groupement du marché régional pour l'Electricité le 01/01/2021 et entrera pour le Gaz le 01/01/2024.
L'intérêt de ce groupement est de diminuer les coûts et d'homogénéiser les pratiques.

Il sera souscrit pour la période 2025/2028 avec des garanties « vertes ».

Le Président soumet au vote l'autorisation d'adhérer à ce groupement.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.9 Marché MEMPSA Région

Mme L'Adjointe Gestionnaire explique que le Marché Public de Performance Energétique souscrit en arrive à son terme le 30/06/2023.

La Région met en place un nouveau groupement de commande pour un Marché Exploitation Maintenance Performance et Services Associés.

Le Président soumet au vote l'autorisation d'adhérer à ce groupement.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.10 Contrat Exploitation Maintenance CVC 2023/2024

Mme L'Adjointe Gestionnaire rappelle que la fin du MPPE au 30/06/2023 et de début du MEMPSA à l'automne 2024 laisse un vide d'une année pour la gestion et la maintenance du chauffage, des Ventilations et Climatisation.
La Région a demandé qu'un contrat P2 soit envisagé.

Nous avons reçu deux offres :
SPIE pour 23 370 €
EIFFAGE pour 18 500.00 €

Les enseignants élus demandent si une réponse a été apportée à la demande de remboursement des surconsommations provoquées par l'entreprise de maintenance du chauffage. M. Le Proviseur répond par la négative ; il va envoyer un courrier de relance.

Mme L'Adjointe-Gestionnaire rappelle que, lorsque la Région avait pris à sa charge ce contrat, elle avait déduit son coût de la dotation de fonctionnement.
Les membres élus estiment que, par conséquent, la collectivité doit prendre en charge ce contrat exceptionnel, et que, dans notre situation budgétaire actuelle, il n'est ni logique ni normal que le lycée absorbe cette charge.

L'autorisation de signer ce contrat sera donc assorti de la condition de sa prise en charge par la Région.

Le Président soumet au vote l'autorisation de signer ce contrat sous réserve de la participation de la Région.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.11 Groupement de commande papier 2024

Mme L'Adjointe Gestionnaire explique que le Lycée adhère à ce groupement depuis de nombreuses années. Il y a à ce jour 65 membres. Le coordonnateur est le Lycée d'Aizenay.
Les prévisions de commande de papier pour 2024 ont été estimées à :

- 900 ramettes de A4
- 150 ramettes de A3

Le Président soumet au vote l'autorisation d'adhérer à ce groupement.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.12 Groupement de Commande Transport de Proximité

Mme L'Adjointe Gestionnaire indique que le Lycée Jean Monnet et le Collège Jean Rostand s'unissent pour la mise en place d'un groupement de commande pour le transport de proximité pour l'année scolaire 2023/2024, renouvelable 1 fois. Le Lycée Jean Monnet sera coordonnateur du groupement.

Le Président soumet au vote l'autorisation de former ce groupement.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.13 Accord Cadre transport de proximité 2023-2024

Mme L'Adjointe Gestionnaire présente le marché préparé pour 85 trajets prévisionnels.
Les critères de choix sont :

- 60 % qualité du service
  Moyens humains 10 / véhicules 10 / Environnement 10 / communication 10 / Capacité à pallier une défaillance 20
- 40 % le prix

Le Président soumet au vote l'autorisation de passer ce marché.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.14 Convention de mise à disposition distributeur Margueritte

Mme L'Adjointe Gestionnaire informe les membres du Conseil que le lycée poursuit l'action de lutte contre la précarité menstruelle. Suite à l'enquête réalisées auprès des élèves, il a été décidé d'élargir la gamme de produits proposés. Un autre fournisseur propose des distributeurs plus adaptés et les met à disposition gratuitement. Il faut pour cela signer une convention de Mise à disposition.

Le Président soumet au vote l'autorisation de signer cette convention.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

2.15 Annulation accueil école

Mme L'Adjointe Gestionnaire informe les membres du Conseil que l'école que le lycée devait accueillir n'a pas eu l'accord des autorités de contrôle parce que le Lycée Jean Monnet n'est pas attributaire d'un agrément Jeunesse et Sport.

3 *Affaires pédagogiques*

3.1 Critères d'accueil à l'internat

M. Le Proviseur rappelle les difficultés anticipées d'accueil de nouveaux internes, avec une offre de place disponibles très inférieure aux prévisions d'entrée.
Les familles des élèves internes de première et de seconde ont donc été alertées de cette difficulté, et qu'une place à la rentrée au sein de notre structure d'hébergement n'est pas garantie.
Une commission sera donc chargée de hiérarchiser les demandes, à l'heure actuelle au nombre d'une quarantaine.

Les critères proposés sont les suivants :

- Très grand éloignement géographique
- Absence totale de transport (même inconfortable ou problématique)
- L'âge et l'autonomie
- Les activités parascolaires
- L'évaluation, sur l'année 2022-2023 du « savoir-vivre ensemble »

M. Le Proviseur informe que les établissements, notamment privés, de la ville ne disposent pas de places à proposer, M. BOURIAH, Proviseur-Adjoint les a contactés à cet effet.

Il précise qu'il va lancer un appel aux familles herbretaises qui seraient susceptibles de proposer un hébergement à nos élèves en mal de solution.

Par ailleurs, les services du Conseil Régional ont été alertés de cette situation, devenue très pénalisante.

Débat entre les membres du conseil concernant les solutions pour accueillir plus d'élèves possibles à l'internat. Les parents d'élèves déplorent le manque de communication à ce sujet.

Le Président soumet au vote ces critères.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.2 Convention de mise à disposition du théâtre P. Barouh

Le Président soumet au vote la convention.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.3 Règlement intérieur

M. Le Proviseur énonce les quelques modifications proposées :
* harmonisation des règles de sortie des élèves internes, de 17h25 à 18h30, quel que soit le niveau, la décision appartenant aux familles
* Précisions sur le contrôle de présence des élèves de 3 PM (régime jaune / régime vert). Modification de l'horaire de sortie des 3-PM de le passer de 16h30 à 17h30
* Retrait, de la liste des « Punitions scolaires », de l'exclusion ponctuelle de cours : une telle exclusion n'intervient que pour maintenir la sérénité et l'efficacité de la séquence pédagogique ; en revanche, l'incident ayant motivé l'exclusion pourra faire l'objet d'un traitement éducatif sans préjudice d'une double sanction.
Les professeurs évoquent également le problème de la tenue vestimentaire des élèves.
* Précisions sur l'utilisation des ENI, ordinateurs fournis par la Région, dans le cadre des cours

Le Président soumet au vote le règlement intérieur ainsi modifié.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.4 Conventions MLDS + lycée

M. Le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'adopter quatre conventions permettant aux élèves des périodes d'initiation, d'observation ou d'application en milieu professionnel, ainsi qu'une convention de formation inter-établissements.

Le Président soumet au vote l'autorisation de signer ces conventions.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.5 Ressources pédagogiques 2023/2024

Mme l'Adjointe Gestionnaire rappelle aux membres du Conseil que le Lycée ne perçoit plus de ressources spécifiques pour l'achat de ressources pédagogiques. En 2022 ; plus de 7000 € de ressources ont été financées sur fonds propres. En 2023, une nouvelle demande va être faite.

Les équipes demandent :

- Des cahiers jetables pour les mathématiques en CAP
- Des cahiers jetables pour le français en 3PM.
- Des cahiers jetables pour les 1ères et Tale Tertiaire
- Des Manuels pour l'enseignement Scientifique Mathématiques en 1ère
- Des licences numériques pour l'histoire géographie en 2nde et 1ère
- Une licence Mathworks pour les Sciences de l'Ingénieur

- Un accès Edumédia pour 3 ans. Choix non validé.

Au total, ces demandes représentent un coût de 5 320 €, sans les éventuels réassorts.

Le Président soumet au vote les choix de ressources à acquérir.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.6 Equipements professionnels 2023/2024

Mme l'Adjointe Gestionnaire rappelle aux membres du Conseil que le Lycée a perçu 21 920 € pour financer les équipements professionnels des « entrants ».
Le DDFPT énumère les listes des Equipements de Protection Individuelle, tenues professionnelles et outillage à prévoir par spécialité.

Le Président soumet au vote les choix d'équipements professionnels à acquérir.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.7 Atelier artistique théâtre 2023/2024

Le Président soumet au vote le renouvellement de l'atelier artistique, devenu un évènement phare de la politique culturelle de notre établissement.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	20	Nombre de votes POUR	20
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.8 Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Le Président soumet au vote l'autorisation de recrutement des Assistants d'Éducation. La dotation 2023/2024 est amputée de 0.25 ETP, soit une dotation de 8,75 ETP.

Départ de M. TIXIER à 20h.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	19	Nombre de votes POUR	19
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.9 Calendrier accueil rentrée 2023

Le Président souhaite maintenir les journées intégratives pour les élèves de secondes le lundi 4 et mardi 5 juin 2023. Les professeurs réfléchissent également à d'autres solutions afin de pouvoir faire commencer les cours des 1ère et terminales le mardi 5 juin au lieu du mercredi 6 juin.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	19	Nombre de votes POUR	19
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3.10IMP 2022/2023

M. Le Proviseur présente un récapitulatif de l'utilisation des IMP de la présente année scolaire.
La dotation était de 9 IMP pour le LGT, et 8,75 pour la SEP.
Les IMP déclarées ont toutes portées sur la totalité de l'année scolaire.

Mission		Nombre	Taux	Nb unités
COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS		2	2	1
COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS		1	3	1
COORDINATION DE DISCIPLINE(S)		8	2	4
COORDINATION DE DISCIPLINE(S)		1	3	1
COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		2	1	0,5
COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		1	2	0,5
ACTIVITÉS CULTURE OU ART		1	3	1
RÉFÉRENT CULTURE		1	3	1
RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE		1	3	1
RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	RUPN	2	3	2
RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	Site	1	3	1
RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	Pix	1	2	0,5
TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE		2	2	1
Total				15,5

3.11 IMP 2023/2024

M Le Proviseur informe de la dotation en IMP pour la rentrée prochaine : 6,5 pour le Lycée et 11 pour la SEP.

3.12 Dotation PACTE

M. Le Proviseur informe de la dotation pacte pour la rentrée prochaine : 24 parts fonctionnelles pour la voie GT, et 21 pour la Voie Professionnelle. Des précisions sont apportées également pour la faisabilité et non-faisabilité du PACTE.

3.13 Convention de mise à disposition matériel PSC1 pour collège J. Rostand

Mme l'Adjointe Gestionnaire informe les membres du Conseil que le Lycée prête aux équipes du collège Jean Rostand voisin du matériel pour l'enseignement des Premiers Secours (PSC1) depuis 2020.

Le collège utilise le matériel pour environ 8 sessions de 10 heures par an.
Au vu de la pérennité du dispositif, il semble important de conventionner. La convention prévoit un prêt à titre gratuit par le lycée, l'achat des consommables par le collège et un financement mutualisé en cas de renouvellement d'équipement.

Le Président soumet au vote l'autorisation de signer cette convention.

Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	19	Nombre de votes POUR	19
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

3 *Questions diverses*

Suite à un message d'un parent, M. Le Proviseur évoque le quiproquo sur la spécialité Mercatique en terminale STMG. Il y a à l'heure actuelle plus de demandes que de places pour cette spécialité (24 demandes pour 18 places). Un choix a dû donc être fait au niveau des élèves. M. Le Proviseur a rencontré des élèves afin de leur expliquer la situation mais il y a eu une incompréhension de certains élèves et des familles. Le problème a depuis été réglé.

Les professeurs émettent aussi le souhait de passer les 2èmes années de CAP en semestres en non en trimestres à l'heure actuelle. Cela sera soumis au vote au conseil d'administration en septembre.

Les parents d'élèves déposent également une déclaration liminaire (en pièce jointe).

Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18h35.

Le responsable de la prise de notes	Le Président
Mme Sandra AUDOUARD	M. Olivier GAGNOL

LYCEE JEAN MONNET - Le Proviseur - LES HERBIERS (Vendée) - ACADEMIE DE NANTES

Déclaration liminaire des parents élus au CA du 13/06/2023

Mesdames et Messieurs les membres du CA du lycée Jean Monnet,

Nous souhaitons poser sur cette déclaration liminaire plusieurs points, en espérant que la Direction Académique lise ces lignes, ainsi que la Région.

Premièrement, nous voulons mettre en lumière un problème majeur connu depuis plusieurs années au lycée Jean Monnet : **la capacité d'accueil de l'internat.**

Le lycée propose des filières professionnelles et une option sport qui attirent des élèves habitant loin. Sans l'internat et sans ses élèves, ces filières risquent de disparaître. Nous souhaitons que notre lycée ne s'appauvrisse pas et puisse conserver la diversité des enseignements proposés actuellement. L'enjeu est fort car il représente l'offre faite aux élèves par un établissement public sur le secteur des Herbiers.

Le point qui nous inquiète le plus est la vision et la considération qu'a la Région pour notre lycée : M. le Proviseur nous a expliqué que les responsables des locaux des lycées à la Région n'envisagent pas d'agrandir l'internat au motif que tous les internats des lycées vendéens ne seraient pas complets.

Quel avenir pour ces filières et pour le lycée Jean Monnet ?

Deuxièmement, nous souhaitons mettre en lumière la gestion de cette problématique par la direction du Lycée. Elle sait depuis le mois de janvier qu'il va manquer un certain nombre de places et ce n'est que début juin que les choses se précipitent :

- Lors du CA du 22/11/2022, M. Gagnol disait : « Cf PJ »
- Le 09/01/2023, lors d'une commission permanente, il était évoqué par M. Gagnol de faire appel à des familles accueillantes des Herbiers pour pallier ce manque.

L'année se passe sans nouvelles.

- Le 06/05/2023, M. Gagnol réunit l'ensemble de la direction et les parents d'élèves pour évoquer à nouveau cette problématique, en précisant que les responsables des locaux des lycées à la Région n'envisagent pas d'agrandir l'internat pour le motif évoqué ci-dessus. Il est alors convenu d'envisager un statut 'interne-externé' pour une vingtaine d'élèves entrant en Terminale à la rentrée 2023, dont les modalités restent à définir. Par ailleurs, la méthodologie de recherche des familles accueillantes reste également à imaginer.
- Le 30/05/2023, nous questionnons M. Gagnol sur la suite du dossier.
- Le 05/06/2023, la réponse de M. Gagnol contient alors un « premier » courrier destiné aux familles concernées. Aucune précision n'est apportée aux familles sur le mode de mise en place (coût/modalités) . Par contre, une lettre de motivation est demandée pour espérer être réadmis à l'internat en septembre.

Une fois de plus, **nous sommes surpris par la gestion de cette problématique.**

Alors que nous aurions pu travailler en amont avec la direction pour réfléchir aux différentes solutions, il nous est impossible de nous y associer maintenant, un mois avant la fin des cours.

Comment peut-on ne pas prévenir suffisamment tôt les familles pour qu'elles s'organisent ?

Comment peut-on se satisfaire d'un internat trop petit depuis tant d'années ?

Si les familles confient leur enfant à un internat, ce peut être pour plusieurs raisons, la raison majeure étant l'éloignement du domicile. Au mois de juin, il ne reste que trop peu de temps pour s'organiser.

Enfin, comment peut-on empêcher des jeunes de poursuivre sereinement leur cursus au lycée ? Comment peut-on leur demander une lettre de motivation ? Le manque d'anticipation de l'équipe de direction du lycée et les considérations financières de la Région ne devraient pas mettre des élèves et leurs familles dans une telle situation. Les jeunes sont en plein milieu de leur cursus. Quelle déstabilisation !

Malheureusement, cet événement vient ponctuer une année difficile pour les familles et les élèves : la rentrée, la planification, la communication avec les familles, la gestion de l'internat. Il nous semble que la liste est trop longue.

Les parents élus 2022-2023 déplorent globalement le déroulement de cette année scolaire ; il est à noter que cette gestion hasardeuse ne favorise en rien l'implication bénévole des parents d'élèves.

Les parents élus 2022-2023 redoutent une forte dégradation de l'effectif, de l'image du lycée et plus généralement de celle de l'enseignement public dont vous êtes les garants.

Nous terminons notre déclaration liminaire par les mêmes mots que la précédente.

L'enseignement public mérite beaucoup plus de professionnalisme. L'éducation de nos enfants le mérite. Nos enfants le méritent.

Nous vous remercions pour votre écoute.